



CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 18 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit décembre à , le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Patricia LOUBERE, Vice-Présidente.

Date de la convocation : mercredi 13 décembre 2023

Présents :

Jean Didier BATBY, Patricia LOUBERE, Muriel BERGES, Sandrine BLAISUS, Marcel BOUTET, Jean René HAUQUIN, DOMINIQUE DUBARRY, Evelyne COURROS, Sabine DEHEZ, Danièle DINCLAUX, Sylvie DUBOURG-DAUGREILH, Cécile GARRIDO, Jean-Marc HAUQUIN, Colette LAPEYRE, Geneviève MALET, Marie-Hélène PALLARES, Patrick POSTIS, Jean-Pierre POUSSARD, Michèle PROSPER, Jean-Marie SAUBANERE, Nicolas SAUGNAC

Absents :

Laurent CIVEL, Thierry BIBES, Sylvie DUFAU, Véronique DULAU

Pouvoirs :

Armandine BEAUGIER a donné pouvoir à Jean-Marie SAUBANERE, Christian BENESSE a donné pouvoir à Sabine DEHEZ, Jean-Marie DOUTHE a donné pouvoir à Marie-Hélène PALLARES, Jacques DURAND a donné pouvoir à Patrick POSTIS, Jacques LARRIEU a donné pouvoir à Nicolas SAUGNAC, Laurent NOLIBOIS a donné pouvoir à Danièle DINCLAUX, Bernard POCH a donné pouvoir à Patricia LOUBERE, Annick SOUBIROU a donné pouvoir à Jean-Marc HAUQUIN

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	21
Pouvoirs	8
Votants	29

N° 20231218-019

EHPAD DES 5 RIVIERES - DECISION MODIFICATIVE N°3

Madame la Vice-Présidente indique aux membres du Conseil d'Administration du CIAS du Pays Tarusate qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires au niveau de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépense 2023, sur l'ensemble des sections, en exploitation.

Il est soumis au conseil d'administration la modification du budget investissement de la façon suivante



Dépenses d'Investissement

Titre 2 - Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé

Compte	Emploi	EPRD v2	DM 3	EPRD v3
c/2013	Frais d'établissement - Frais d'évaluation	0,00 €	9 120,00 €	9 120,00 €
	Evaluation externe	0,00 €	9 120,00 €	9 120,00 €
c/2151	Installation complexe spécialisée	57 809,61 €	0,00 €	57 809,61 €
	Système Appel Malade	43 994,74 €	0,00 €	43 994,74 €
	Modification du réseau d'eau chaude solaire	13 814,87 €	0,00 €	13 814,87 €
c/2153	Installation à caractère spécifique	55 044,69 €	0,00 €	55 044,69 €
	Lave Vaisselle - Cuisine	11 940,00 €	0,00 €	11 940,00 €
	Cellules Froid - Cuisine	24 198,00 €	0,00 €	24 198,00 €
	Centrale Vapeur	430,00 €	0,00 €	430,00 €
	Four PASA	439,99 €	0,00 €	439,99 €
	Chaise et plateforme de pesée	2 095,20 €	0,00 €	2 095,20 €
	Chaise de relevage des chutes	3 879,66 €	0,00 €	3 879,66 €
	Matériel Manutention (Guidon de transfert, draps glisses, Sangles, aide techniques, ...)	3 114,12 €	0,00 €	3 114,12 €
	Lave Bassin n°2	8 947,72 €	0,00 €	8 947,72 €
c/2154	Matériel et outillage	1 000,00 €	-1 000,00 €	0,00 €
	Matériel & Ustensiles de cuisine	1 000,00 €	-1 000,00 €	0,00 €
c/2184	Mobilier	1 884,12 €	0,00 €	1 884,12 €
	Charriot Poubelles	1 884,12 €	0,00 €	1 884,12 €
c/2188	Autres	7 516,76 €	-115,77 €	7 400,99 €
	Ventilateurs	3 353,76 €	0,00 €	3 353,76 €
	Téléphones	964,80 €	0,00 €	964,80 €
	Linge (Professionnels & Hôtellerie)	1 567,73 €	0,00 €	1 567,73 €
	Médailles pour Professionnels isolés	1 514,70 €	0,00 €	1 514,70 €
	Autres imprévus	115,77 €	-115,77 €	0,00 €
TOTAL DES EMPLOIS		123 255,18 €	8 004,23 €	131 259,41 €
032	IAF (Insuffisance d'Auto-Financement)	81 616,59 €	6 383,73 €	88 000,32 €
033	Apport au fond de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CUMUL		204 871,77 €	14 387,96 €	219 259,73 €

Recettes d'Investissement

Titre 1 – Augmentation des capitaux propres

Compte	Emploi	EPRD v2	DM 3	EPRD v3
c/10222	FC TVA	14 699,08 €	7 240,55 €	21 939,63 €
c/1311	Subvention ARS PAI	18 193,00 €	0,00 €	18 193,00 €
c/1312	Subvention du département	0,00 €	0,00 €	0,00 €
c/13188	Subvention CARSAT	13 326,41 €	-13 326,41 €	0,00 €
TOTAL DES RESSOURCES		46 218,49 €	-6 085,86 €	40 132,63 €
032	CAF (Capacité d'Auto-Financement)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
033	Prélèvement sur le fond de roulement	158 653,28 €	20 473,82 €	179 127,10 €
CUMUL		204 871,77 €	14 387,96 €	219 259,73 €

De la même façon, il est soumis à l'assemblée les modifications suivantes sur le budget d'exploitation :



Section Fonctionnement

DEPENSES					RECETTES						
		HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL			HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe 1					Groupe 1						
Total Groupe 1		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total Groupe 1		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Groupe 2					Groupe 2						
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	+ 5 780,69 €			+ 5 780,69 €	7548	Subventions & Participations - Autres			+ 896,96 €	+ 896,96 €
6218	Autres Personnels extérieurs	+ 1 500,00 €			+ 1 500,00 €						
Total Groupe 2		+ 7 280,69 €	0,00 €	0,00 €	+ 7 280,69 €	Total Groupe 2		0,00 €	0,00 €	896,96 €	+ 896,96 €
Groupe 3					Groupe 3						
6817	Dotation aux Amortissements - Dotation aux dépréciations des actifs circulants - Provision pour créance irrécouvrable	- 7 280,69 €			- 7 280,69 €	777	Quote part des Subventions d'investissement viré au résultat de l'exercice			- 896,96 €	- 896,96 €
Total Groupe 3		- 7 280,69 €	0,00 €	0,00 €	- 7 280,69 €	Total Groupe 3		0,00 €	0,00 €	- 896,96 €	- 896,96 €
CUMUL DES MODIFICATIONS EN DEPENSES		+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €	0,00 €	CUMUL DES MODIFICATIONS EN RECETTES		+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €	0,00 €
					Compensation des Défis						
						031	Résultat prévisionnel comptable déficitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CUMUL DES MODIFICATIONS EN DEPENSES (Après Compensation)		+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €	0,00 €	CUMUL DES MODIFICATIONS EN RECETTES (Après Compensation)		+ 0,00 €	+ 0,00 €	+ 0,00 €	0,00 €

En matière de Dépenses :- Groupe 1 : 0 €- Groupe 2 : + 7.280,69 €

➤ Compte 64111 : Personnel titulaire – Rémunération principale ; + 5.780,69 €

➤ Compte 6218 : Autres personnels extérieurs : + 1.500,00 €

- Groupe 3 : - 7.280,69 €

➤ Compte 6817 : Dotation aux Amortissements - Dotation aux dépréciations des actifs circulants - Provision pour créance irrécouvrable : - 7.280,69 €

En matière de Recettes :- Groupe 1 : 0 €- Groupe 2 : + 896,96 €

➤ Compte 7548 : Autres remboursements de frais : + 896,96 €

- Groupe 3 : - 896,96 €

➤ Compte 777 : Quote-part des Subventions d'Investissement virées au Résultat de l'Exercice : - 896,96 €

- Compensation des Défis : 0 €**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,**

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 040-264004292-20231218-231218H1624H1-DE



ARTICLE 1 :

A APPROUVER la présente Décision Modificative

ARTICLE 2 :

A AUTORISER le Président à signer tout document à cet effet

ARTICLE 3 :

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le 29 DEC. 2023

La Patricia LOUBERE du CIAS



Patricia LOUBERE

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »